



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	Sébastien Proulx
Circonscription :	Jean-Talon

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	24 mai 2019
Nom du donateur :	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Invitation reçue pour deux personnes à la 16e édition de la soirée-bénéfice Au cœur de vos passions
Circonstances de la réception :	Invitation du député de Jean-Talon à participer à cet événement visant à amasser des fonds pour les patients souffrant de problèmes cardiovasculaires, respiratoires et reliés à l'obésité.

Date de la déclaration	5 juin 2019
-------------------------------	-------------